

Comité syndical du 24 juin 2020

DELIBERATION N° 20-015

Objet : Vote du budget primitif 2020.

Le vingt-quatre juin deux mille vingt à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<u>Sont présents :</u>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
16 JUIN 2020	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	<u>Sont excusés et suppléés :</u>	
Acte rendu exécutoire :	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France a été suppléé par M. Marcel BOYER
	M. Éric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes France a été suppléé par M. Matthieu LAURENT
	<u>A donné pouvoir</u>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON
Publication ou notification :	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Anthony ARCIERO
	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à Mme Corinne VASSEUR
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme AKNOUCHE, qui a donné pouvoir à Mme Djida TECHTACH
	<u>Sont absents :</u>	
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu la délibération 17-031 du 15 décembre 2017 relative aux prévisions d'appels de fonds du délégataire Val d'Oise Fibre,
Vu la délibération 20-014 du 24 juin 2020 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2019,
Vu le rapport n°20-015,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le Budget Primitif 2020 du syndicat tel qu'il est présenté ci-dessous, par chapitres :

Budget Principal (montants TTC) - instruction budgétaire M 52 - Budget non assujetti à la TVA

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant (€)
10	Dotations, fonds divers et réserves	0
13	Subventions d'investissement	0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	224 610
204	Subventions d'équipement versées	11 509 000
21	Immobilisations corporelles	1 236 223,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
010	Revenu minimum d'insertion	0
018	Revenu de solidarité active	0
26	Participations et créances rattachées	0
27	Autres immobilisations financières	0
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0
3	Stocks et en-cours	0
198	Neutralisation des amortissements	19 090
45	Total des opérations pour compte de tiers	0
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0
020	Dépenses imprévues	0
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0
	TOTAL	12 988 923,35

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

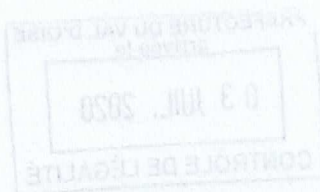
Chapitre	Intitulé	Montant (€)
011	Charges à caractère général	1 265 110
012	Charges de personnel et frais assimilés	258 900
014	Atténuations de produits	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	890 010
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0
66	Charges financières	5000
67	Charges exceptionnelles	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0
71	Production stockée (ou déstockage)	0
022	Dépenses imprévues	0
042	Opération d'ordre entre section (amortissement)	652 235
023	Virement à la section d'investissement	612 573,63
	TOTAL	3 683 828,63

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant (€)
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	103 399
13	Subventions d'investissement	11 212 434
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0
204	Subventions d'équipement versées	0
21	Immobilisations corporelles	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
010	Revenu minimum d'insertion	0
018	Revenu de solidarité active	0
26	Participations et créances rattachées	0
27	Autres immobilisations financières	0
3	Stocks et en-cours	0
28	Amortissement des immobilisations	652 235
45	Opérations pour compte de tiers	0
481	Charges à rép. Sur plusieurs exercices	0
021	Virement de la section de fonctionnement	612 573,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0
R 001	Solde d'exécution positif reporté	408 281,72
ligne 1068		
	TOTAL	12 988 923,35

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant (€)
013	Atténuations de charges	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	125 305
71	Production stockée (ou déstockage)	0
72	Travaux en régie	0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0
731	Impositions directes	0
74	Dotations, subventions et participations	1 455 750
75	Autres produits d'activités	891 600
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	19 090
R002	Résultat reporté ou anticipé	1 192 083,63
	TOTAL	3 683 828,63



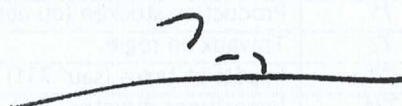
DIT que le syndicat mixte procédera à l'appel de fonds auprès de ses membres, par l'émission d'un titre de recettes à la date d'exécution de la présente délibération, et selon la ventilation conforme à la clef de répartition inscrite dans les statuts du syndicat :

EPCI - périmètre 2017 prise en compte des données actualisées INSEE	contribution fonctionnement (BP 2020)
CA ValParisis	24 078 €
CC de Carnelle Pays de France	44 589 €
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	54 227 €
CC Sausseron Impressionnistes	31 159 €
CC du Haut Val d'Oise	45 957 €
CC Vexin Centre	37 497 €
CC Vexin Val de Seine	27 489 €
CA Plaine Vallée	10 444 €
CA Roissy Pays de France	10 809 €
Département du Val d'Oise VORTEX	286 250 €
Département du Val d'Oise DEBITEX	80 000 €
Total général	652 500 €

PRECISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du Syndicat mixte Val d'Oise Numérique sur les imputations 7473//738 - Participation Département et 7475//738 - Participation Groupements de collectivités ;

CHARGE le Président et le Directeur général de Val d'Oise Numérique, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Monsieur Pierre-Édouard EON

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

